

Cependant, ces constructions ont été élevées sans aucune autorisation. A la fin de l'année 1948, le Préfet demande à Maurice Dolivet, Maire de Fontenay, de « faire dresser d'urgence un procès-verbal contre le contrevenant » (le CEA). Finalement, l'affaire sera classée sans suite :

« C'était l'époque privilégiée, pour le CEA, où le Président du Conseil rappelait à tous ses ministres l'objet des missions de l'organisme naissant et ajoutait : « en conséquence, je vous demande de tenir la main à ce que dans vos directions, toute affaire présentée par le CEA soit traitée de toute urgence et que priorité soit réservée à toutes ses demandes afin que cet organisme que je préside, soit en mesure d'apporter à la France, le bénéfice de recherches qu'elle a été une des premières à développer » (citée dans 1946-1996, Du fort de Châtillon au CEA de Fontenay-aux-Roses, 1996)...

L'Archive de la Quinzaine n° 54

Du lundi 3 juillet 2006 au samedi 15 juillet 2006 :

Un projet de bains-douches (1925-1926)

Les Archives municipales vous accueillent les lundi et vendredi (8h00-14h00) et du mardi au jeudi (8h00-12h00 et 13h00-17h00) ou sur rendez-vous.

David Descatoire
 Tel. 01 41 13 21 12

documentation@fontenay-aux-roses.fr

<http://www.fontenay-aux-roses.fr>

(rubriques « Service des Archives municipales » et « Histoire »)

L'actualité des Archives municipales

Dons - Remerciements à M. Christian Poireaux pour les multiples dons effectués aux Archives : Annuaire almanach du commerce Didot-Bottin (2 volumes, 1877), Annuaire officiel des abonnés de téléphone de la région parisienne (avril 1939), Le guide bleu des environs de Paris (1921) et, entre autres, de nombreuses photographies.

L'Archive de la Quinzaine¹ n°53

Du lundi 19 juin 2006 au samedi 1^{er} juillet 2006 :

**Des chalets à Fontenay
 (années 1950)**

En mars 1946, le site du Fort de Châtillon est mis à la disposition du Commissariat à l'Energie Atomique. Les premières équipes de chercheurs arrivent deux mois plus tard. Très vite, des problèmes de logement se posent. L'idée d'installer des chalets autour du Fort est rapidement programmée. En août 1947, le Ministère de la Jeunesse, des Arts et des Lettres précise leur provenance (citée dans 1946-1996, Du fort de Châtillon au CEA de Fontenay-aux-Roses, 1996):

« Les constructions [...] proviennent de prestations en nature effectuées dans la zone d'occupation française en Allemagne [et] présentent l'aspect de chalets du Tyrol. Si ce renseignement est exact, il apparaîtrait difficile que des habitations de ce genre puissent, dans la région parisienne, s'harmoniser avec le cadre où elles doivent s'inscrire ».

En 1948, 27 chalets sont installés comme le montre le document ci-après datant du début des années 1950 :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales se proposent d'exposer, dans les vitrines du hall administratif de la Mairie, un document original concernant l'histoire de Fontenay.

